



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2013/58

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

Séance du 15 juillet 2013

L'an deux mille treize et le quinze juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : le 08 juillet 2013.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 14 présents : 10
votants : 10*

Résultat du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. MAURIN – TESTON – CROZIER – AUZAS – BEUGNET – CORNET – HILAIRE – JOLLIVET – VERNET – VOLLE.

Excusés :

Absents : M. BOUAZZA – DELAUZUN – FIALON – SALA.

M André VOLLE a été élu secrétaire.

Objet : Tarif des repas à la cantine scolaire à compter du 01.09.2013

M. Le Maire expose au Conseil Municipal que la société API RESTAURATION fournisseur des repas de la cantine scolaire communale augmente son tarif de 0.05cts à compter du 01.09.13 compte tenu de l'actualisation prévue au contrat de prestation de service.

Le Maire propose donc d'augmenter de 0.05 € le prix du ticket cantine à compter de la prochaine rentrée scolaire.

Il précise que le ticket est actuellement à 3.20 €.

.../...

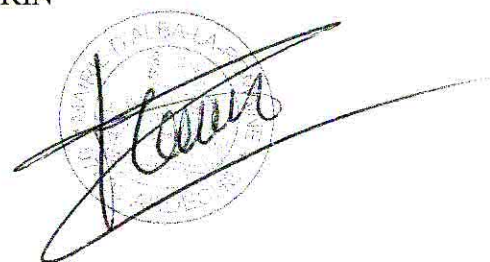


Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- Décide de fixer à compter du 1^{er} septembre 2013 le prix unitaire du repas à la cantine scolaire communale au tarif de 3.25 € T.T.C.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 15 juillet 2013.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 16 juillet 2013
LE MAIRE
Pierre MAURIN



RECU A
LA PRÉFECTURE LE
17 JUL. 2013